

Informations sur les AA.....

‘Nous ne sommes pas des professionnels’

Il arrive de plus en plus que le responsable de la Collaboration avec les milieux professionnels du Bureau des Services généraux des AA reçoive des appels, tant de l'intérieur que de l'extérieur du Mouvement, de personnes intéressées qui cherchent, soit à entrer en communication avec un « professionnel chez les AA, soit en devenir un ».

« Avec tout le travail de Douzième Étape qui se fait dans le Mouvement – transmettre le message dans les hôpitaux, dans les prisons et dans les écoles ; travailler avec les conseillers, les juges et les administrateurs – il est facile de voir comment on pourrait imaginer qu'il existe des professionnels chez les AA, a noté le bureau de la CMP. Pourtant, même si les membres des AA agissent partout dans le domaine de l'alcoolisme et du traitement, ils ne sont jamais payés pour transmettre le message d'espoir et de rétablissement à d'autres alcooliques. En tant que membres des AA, nous collaborons avec les professionnels pour aider les alcooliques et servir de ressource pour donner des informations à propos des AA. »

Même les membres des AA qui travaillent dans le domaine de l'alcoolisme ne sont pas des « professionnels chez les AA », est-il écrit partout dans nos publications, et même s'ils dirigent des alcooliques chez les AA, ils ne portent pas de « chapeau des AA » dans leur milieu de travail. Les AA reposent sur le principe d'un alcoolique qui en aide un autre en lui donnant ce qu'il ou elle a reçu. À son tour, cette personne le transmettra à un nouveau, et ainsi de suite, pour créer ce que Bill W., un des fondateurs des AA, décrivait comme « une réaction d'abstinence en chaîne ».

Dans la très grande majorité des cas, des membres des AA qui détiennent des postes dans le domaine de l'alcoolisme — des travailleurs sociaux, des infirmières, des conseillers, et des dirigeants de programmes nationaux ou locaux – disent que ce n'est pas le fait qu'ils soient membres des AA, mais leurs capacités et leur expérience professionnelle qui les qualifient pour un poste de professionnel.

Les AA ne s'intéressent qu'au rétablissement personnel et à l'abstinence continue des alcooliques qui demandent de l'aide au Mouvement. Les Alcooliques anonymes ne sont pas un organisme religieux, ne s'engagent dans aucune autre activité relative à l'alcoolisme comme le traitement médical ou psychiatrique, l'éducation, la recherche, bien que des membres, à titre personnel, puissent participer à ces activités. Un membre des AA ne devrait pas « s'improviser médecin » ; les conseils et traitements médicaux devraient venir d'un médecin qualifié.

Si on retourne dans l'histoire des AA, on verra comment cette approche est née et illustrera les avantages pour les membres de rester « non professionnels » dans leur partage de l'expérience des AA avec un autre alcoolique.

Premières leçons sur le professionnalisme

Aux premiers temps des AA, plusieurs pionniers dont Bill W., un des fondateurs du Mouvement, ont été tentés d'utiliser leur expérience et leur affiliation aux AA pour devenir thérapeutes rémunérés auprès d'autres alcooliques. Comme plusieurs de ces membres des AA avaient une certaine habileté à rejoindre des alcooliques qui souffraient encore

grâce aux préceptes du programme des AA et pouvaient aider certaines personnes, considérées comme cas désespérés, à devenir abstinentes, il leur semblait que cela présentait une progression logique, en plus d'être payé pour leurs services.

Comme il est raconté dans le livre des AA Les Douze Étapes et les Douze Traditions, Bill W. s'est trouvé lui-même dans une telle position après avoir reçu une offre du propriétaire d'un hôpital bien connu – le même où Bill avait séjourné comme patient plusieurs années auparavant au moment où il cherchait à devenir abstinent – de revenir à l'hôpital, comme membre du personnel cette fois, et poursuivre son travail AA auprès d'autres alcooliques contre rémunération. « Pourquoi ne t'installerais-tu pas avec nous ? lui a demandé le propriétaire. Je te fournirai un bureau, un bon compte de retraits, et une bonne partie des profits... Tu pourrais devenir thérapeute et réussir mieux que tous les autres dans ce domaine. »

En songeant à cette offre, Bill s'est convaincu de son efficacité et y a vu pour lui et pour les autres une voie vers la légitimité. Par contre, avant d'accepter l'offre, Bill en a parlé à un certain nombre d'alcooliques qui, comme Bill, faisaient de grands efforts pour devenir et demeurer abstinents en utilisant la méthode qui avait vu le jour chez les AA.

Ceux-ci, par ailleurs, n'étaient pas aussi emballés par l'idée que Bill semblait l'être. « Ne vois-tu pas, lui a dit l'un d'eux, que tu ne pourras jamais devenir professionnel ? Charlie [le propriétaire de l'hôpital Towns] a été très généreux pour nous, mais ne vois-tu pas que nous ne pouvons pas associer notre affaire à son hôpital ni à aucun autre ? »

« Ce que vous avez reçu gratuitement »

Bill n'a jamais accepté ce poste, reconnaissant que la voix de la conscience de groupe dans cette question était plus importante que tout avantage personnel qu'il pourrait en retirer. C'est à la suite d'expériences de cette nature que les AA ont développé une série de Traditions qui établissaient clairement que les AA ne compteraient jamais une classe professionnelle en leur sein.

« Nous sommes parvenus à une certaine compréhension de ces paroles anciennes : “Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement”, est-il écrit dans notre Huitième Tradition. Nous ne voulons pas décrier la valeur de l'intervention professionnelle dans les autres domaines, mais nous nous rendons simplement à l'évidence qu'elle est inefficace dans notre cas. Chaque fois que nous avons voulu donner une tournure professionnelle à notre travail de Douzième Étape, nous avons abouti au même résultat : notre objectif unique a échoué... »

« Les alcooliques ne voudront simplement rien entendre d'une personne qui est payée pour pratiquer la Douzième Étape. Dès le début du Mouvement, ou presque, nous avons déjà la conviction que pour établir une communication directe avec l'alcoolique encore mal en point, il fallait partir du seul désir d'aider et d'être aidé. Quand un membre des AA accepte d'être payé pour avoir un entretien seul à seul avec un nouveau ou devant un groupe, il peut aussi se rendre à lui-même un très mauvais service. L'appât du gain le compromet, lui, et tout ce qu'il dit ou fait pour un alcoolique. »

Une rencontre entre égaux

Il est évident que l'argent a sa place chez les AA comme il est dit dans une autre Tradition (La Septième :« Tous les groupes devraient subvenir entièrement à leurs besoins et refuser les contributions de l'extérieur. »), et cette place est « le chapeau » où les contributions des membres sont utilisées pour payer les dépenses du groupe et de tout le Mouvement.

Comme il est dit dans la brochure, *Foire aux questions sur les AA* :« Lors des réunions, le groupe fait une collecte afin de défrayer le coût de location de la salle ainsi que les autres dépenses encourues, tels le café, les sandwichs, les gâteaux d'anniversaire et autres. Dans la majorité des groupes, une partie de l'argent reçu est volontairement remise aux bureaux de service à l'échelle nationale et internationale. Cet argent est employé uniquement pour aider le fonctionnement des nouveaux groupes ainsi que les groupes bien établis, et pour faire connaître le programme de rétablissement des AA 'aux milliers d'alcooliques qui ne le connaissent pas encore.' »

Mais recevoir de l'argent pour du travail AA n'a jamais fait partie du programme de rétablissement, comme on peut le comprendre dans le concept de parrainage chez les AA – où un alcoolique partage gratuitement son expérience, sa force et son espoir avec un autre alcoolique.

Bien qu'on ne l'ait pas dit au début, les Alcooliques anonymes sont nés du parrainage. Quand Bill W., abstinente depuis à peine quelques mois, a été saisi d'une irrésistible envie de boire, cette pensée lui est venue :« Tu as besoin de parler à un autre alcoolique. Tu as aussi besoin d'un autre alcoolique qu'il a besoin de toi ! » Chez les AA, les parrains et les filleuls sont égaux.

Garder ça simple

Une autre des leçons apprises rapidement par les pionniers des AA touchait les questions de propriété, de prestige et de détermination de ce que les AA pouvaient faire de mieux. Stimulé par des membres entreprenants, le jeune Mouvement a fait un certain nombre d'expériences notables qui ont mêlé des groupes des AA avec de l'éducation sur l'alcoolisme, le traitement et l'hospitalisation, au moment où certains pionniers des AA se sont réunis pour former un centre de traitement de l'alcoolisme – « une sorte d'établissement pilote que les groupes de partout pourraient imiter », pouvons-nous lire dans le texte de la Quatrième Tradition des AA.

Dans le texte de la Huitième Tradition, on peut lire : « En nous entendant pour que le travail de Douzième Étape ne soit pas récompensé par de l'argent, nous avons pris une sage décision, mais en déclarant que notre Mouvement ne pouvait engager du personnel de service ou que nos membres ne pouvaient en aucun cas transporter le savoir des AA dans d'autres secteurs, nous écoutions la voix de la peur. Aujourd'hui, à la lumière de l'expérience, cette peur a presque complètement disparu. »

Les AA rencontrent un organisme correctionnel

Au début de janvier 2015, les Alcooliques anonymes ont participé en tant qu'exposants et conférenciers à l'institut de formation de l'hiver de l'*American Probation and Parole Association* (APPA) à Tampa, en Floride. Le stand était animé par un groupe de bénévoles locaux des AA qui ont répondu à de nombreuses questions. Deux administrateurs du Conseil des Services généraux des AA et un membre du personnel du Bureau des Services généraux ont aussi donné beaucoup d'information sur les AA à ce groupe de professionnels du correctionnel très motivés. L'*American Probation and Parole Association* est une association internationale composée de membres des États-Unis, du Canada et d'autres pays directement engagés dans le travail correctionnel

d'avant-procès, de libérations conditionnelle ou sur parole et dans la communauté, tant en justice criminelle que juvénile. Les agences gouvernementales de tous les niveaux, fédéraux, états/provinces, locales et tribales, font partie de cette association et l'APPA est devenue la voix de milliers de praticiens et donateurs de services avant-procès, en matière de libération sur parole ou conditionnelle. Des éducateurs, des bénévoles, des donateurs de services aux victimes, des citoyens inquiets et des personnes qui s'intéressent à la justice correctionnelle ou juvénile font partie de l'APPA.

L'atelier des AA, animé par l'administrateur classe A (non-alcoolique) l'honorable Juge Ivan Lemelle, un juge de district des É.-U. de la Louisiane, s'intitulait « Mythes et idées fausses sur les AA », et traitait d'un certain nombre de domaines pertinents aux relations et à la collaboration qu'entretiennent les AA de plusieurs communautés avec les professionnels du milieu correctionnel local. L'atelier a débuté par la lecture et une explication du Préambule des AA – une brève introduction aux AA dont on fait la lecture dans plusieurs réunions des AA dans le monde et qui résume les principes autour desquels s'articulent les AA. Puis, Chet P., administrateur (alcoolique) classe B et Clement C. (membre du personnel du BSG responsable du correctionnel) ont partagé pour donner le contexte et leur expérience personnelle sur la manière de fonctionner des AA. Les questions et réponses ont émaillé la période, pendant qu'on projetait la vidéo *Les AA dans les centres correctionnels* et un exposé sur PowerPoint intitulé *Collaborons avec nos amis*.

« Il était très réconfortant de voir les hochements de têtes approbateurs pendant ces projections, dit Ivan Lemelle, et de nombreux commentaires portaient sur la manière dont les AA collaborent avec les professionnels, particulièrement ceux qui œuvrent en milieu correctionnel. »

Les questions de l'auditoire portaient aussi bien sur la différence entre les réunions « ouvertes » et « fermées », « la spiritualité et la religion » chez les AA, la signature d'attestations de présence des tribunaux aux réunions des AA, l'unicité de but des AA et l'importance de l'anonymat.

Un des faits saillants observés par Chet P. a été la réponse d'un membre de l'auditoire qui a dit que c'était la première fois qu'il entendait dire que les AA sont plus qu'une approche négative à la consommation d'alcool, ou l'abstinence ; que le cheminement vers un vrai changement de vie – la présentation d'un vrai plan de vie offert par les AA – l'intéresse particulièrement, lui qui travaille avec des alcooliques dans le système correctionnel. De plus, Clement C. a noté que souvent la meilleure façon pour les professionnels du correctionnel de déterminer si un client assiste aux réunions des AA n'est pas nécessairement un suivi physique, mais plutôt la constatation directe d'un changement de personnalité à mesure que le client suit le programme des AA. « Les gens peuvent devenir abstinents dans un milieu correctionnel et ils le font, dit Clement, et souvent, ils font leurs premiers pas vers leur rétablissement émotionnel, physique et spirituel pendant leur incarcération, ou leur libération sur parole ou conditionnelle. »

Comment les AA peuvent-ils vous aider?

Aimeriez-vous que l'on fasse un exposé des AA lors d'une de vos rencontres professionnelles ? Ou aimeriez-vous recevoir des informations sur le rétablissement de l'alcoolisme chez les AA ? Si oui, veuillez communiquer avec le bureau de la CMP au Bureau des Services généraux, P. O. Box 459, Grand Central Station, New York, NY 10163, ou cpc@aa.org. Nous serons heureux de recevoir vos questions, vos observations et vos demandes.

Ce bulletin est disponible en ligne à www.aa.org et peut être reproduit pour distribution sans l'autorisation d'A.A. World Services, Inc